



Communiqué de presse

Paris,

le 24 février 2016

Résultat de PSA 2015 : pour la CFE-CGC, c'est le fruit du travail et d'accords obtenus par la négociation

Alors que PSA vient d'annoncer, par la voix de monsieur Tavarès les excellents résultats financiers du Groupe pour 2015 et l'excellence du travail des collaborateurs de PSA qui leur sont associés, la CFE-CGC rappelle que ces résultats n'auraient pas été possibles sans le cadre posé le 24 octobre 2013 par l'accord dit « nouveau contrat social ». Celui-ci a fourni au Groupe un ensemble d'outils d'adaptation des effectifs, de flexibilité à la charge de travail, de modération salariale pour lui permettre de sortir par le haut de la situation dramatique où il se trouvait en 2013.

La CFE-CGC rappelle que c'est également par la négociation que l'ensemble des salariés va se voir verser une prime moyenne de 2000€.

Cette prime se compose de :

- 1310€ moyens issus de l'accord d'intéressement signé par la CFE-CGC.
- Un complément de 690€ incluant la redistribution égalitaire de la provision pour le régime de retraite supplémentaire à prestations définies pour ses dirigeants, dite « chapeau ».

La CFE-CGC rappelle que dans un contexte social national tendu, où démonstration est faite que rien ne s'obtient de façon autoritaire et verticale, seule la négociation et les concessions réciproques permettent d'avancer.

Enfin la CFE-CGC rappelle que la performance économique va de pair avec la performance sociale. C'est dans cet esprit que la CFE-CGC abordera les négociations qui s'ouvriront dans les mois à venir pour le renouvellement de l'accord de 2013.

Contacts presse

Jacques MAZZOLINI

Délégué Syndical Central

06 78 42 22 41

Anh-Quan NGUYEN

Délégué Syndical Central suppléant

06 20 77 17 30